



Volet Entretien des sentiers – Demande d'aide financière

Date limite d'inscription : 26 juin 2020

Pour être valide, la demande doit comprendre le formulaire de demande d'aide financière dûment rempli, accompagné des pièces justificatives requises, sans quoi elle ne pourra être analysée.

**1. Renseignements généraux**

<b>Renseignements sur l'identité</b> (écrire en caractères d'imprimerie)	
Nom du club (inscrire le nom officiel au complet du club, selon sa charte la plus récente)	
Numéro du club	Numéro d'entreprise du Québec délivré par le Registraire des entreprises
Adresse de correspondance	
Ville	Code postal
Adresse courriel	

**Important: La correspondance sera adressée à la présidente ou au président du club.**

**2 Pièces à joindre obligatoirement**

Résolution du conseil d'administration du club quad ou de l'association de clubs quads approuvant la demande d'aide financière	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Copie de la charte d'incorporation mise à jour, s'il y a lieu, et du numéro d'entreprise du Québec (NEQ) du bénéficiaire	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Copie des derniers états financiers annuels, préparés par une firme comptable ou une personne membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA). Ces états financiers comprennent, entre autres, l'état des produits et charges, ainsi qu'un bilan, et doivent indiquer de façon détaillée la provenance (ministère, organisme ou municipalité) et l'aide financière accordée au club quad par les instances gouvernementales (provinciale, fédérale et municipale).  Ces états financiers doivent faire l'objet :  <ul style="list-style-type: none"> <li>d'une mission de compilation (avis au lecteur) lorsque l'aide totale accordée par le gouvernement du Québec (ses ministères et ses organismes publics et parapublics), pour l'exercice financier visé par ces états, est de 150 000\$ et moins;</li> <li>d'une mission d'examen lorsque l'aide totale accordée par le gouvernement du Québec (ses ministères et ses organismes publics et parapublics), pour l'exercice financier visé par ces états, est supérieure à 150 000\$, mais inférieure à 200 000\$;</li> <li>d'une mission de vérification lorsque l'aide totale accordée par le gouvernement du Québec (ses ministères et ses organismes publics et parapublics), pour l'exercice financier visé par ces états, est égale ou supérieure à 200 000\$.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Plan d'entretien des sentiers estivaux (clubs d'été et quatre saisons)	<input type="checkbox"/> Ci-joint	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Rapport d'activité et d'utilisation de l'aide financière reçue l'année précédente dans le cadre du volet Entretien des sentiers du programme (inclus dans le présent formulaire)	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Dans le cas d'un achat d'équipement, une copie du contrat d'achat de l'équipement <b>signé par l'acheteur et le vendeur incluant une clause mentionnant que la validité de ce contrat est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière dans le cadre du volet Entretien des sentiers du Programme d'aide financière aux véhicules tout-terrain du Québec</b>	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Dans le cas d'un achat d'équipement, une copie du contrat de financement de l'achat d'équipement. Spécifiez : <input type="checkbox"/> Sans objet	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise

**3 Achat d'équipement**

Description du véhicule motorisé à acquérir			
Marque	Modèle		Année
Description du véhicule motorisé à échanger			
Marque	Modèle		Année
Description de l'accessoire d'entretien de sentiers à acquérir			
Type	Marque	Modèle	Année

**Important: Il n'est pas permis de substituer le véhicule motorisé et l'accessoire d'entretien de sentiers à acquérir mentionnés sur ce formulaire et détaillés sur le contrat conditionnel par un véhicule motorisé et un accessoire d'entretien de sentiers d'une autre marque et d'un autre modèle.**

Inventaire des véhicules motorisés utilisés (joindre une annexe si nécessaire)			
Marque	Modèle	Numéro de série	Année de fabrication

**4 Rapport d'activité et d'utilisation du montant d'aide financière versé par le Ministère au club quad dans le cadre du volet de ce programme pour l'année 2019-2020**

	ÉTÉ	HIVER
Nombre de semaines d'entretien de sentiers* :		
Nombre moyen de surfaçages par semaine (tous les sentiers) :		
Largeur minimale des sentiers entretenus (largeur de la niveleuse) :		
Nombre de droits de passage privés ou publics :		
Nombre de passages relevant du Ministère :		
Nombre de passages relevant des municipalités : <b>MUNICIPALITÉS</b>	<b>NOMBRE</b>	
_____	_____	
_____	_____	
_____	_____	
_____	_____	
_____	_____	
_____	_____	
_____	_____	

Nombre de croisements de voies ferrées en fonction :								
Canadien National :	ÉTÉ	HIVER	Canadien Pacifique :	ÉTÉ	HIVER	Québec Central :	ÉTÉ	HIVER

Inventaire des surfaceuses utilisées (joindre une annexe si nécessaire):			
<b>MARQUE</b>	<b>MODÈLE</b>	<b>NUMÉRO DE SÉRIE</b>	<b>ANNÉE DE FABRICATION</b>
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

L'aide financière reçue en 2019-2020 a été utilisée pour l'entretien des sentiers du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
(année-mois-Jour) (année-mois-jour)

\* Une semaine d'entretien de sentiers signifie que la machinerie a entretenu au moins une fois durant la semaine la majorité des sentiers sous la responsabilité du club.

## 5 Résolution du conseil d'administration

Il est résolu que le conseil d'administration du  
**(TRÈS IMPORTANT : Inscrire à la ligne suivante le nom officiel du club au complet, selon sa charte la plus récente)**

\_\_\_\_\_ ,  
à sa réunion tenue le \_\_\_\_\_ , autorise la présidente ou le président, la ou le secrétaire ou la trésorière ou le trésorier à signer le présent formulaire de demande d'aide financière. Le club atteste la véracité des renseignements fournis dans ce formulaire et certifie que tous les passages sur les routes respectent la loi et les règlements en vigueur. Le club s'engage à entretenir, dans un état qui permet de respecter les règles de sécurité, les sentiers ayant fait l'objet d'une aide financière dans le cadre de ce programme, et autorise la Fédération québécoise des clubs quads et le gouvernement du Québec à vérifier les renseignements fournis, et il comprend que toute fausse déclaration ou omission justifiera l'annulation de l'aide financière.

\_\_\_\_\_   
Signé à

\_\_\_\_\_   
Date (année-mois-jour)

**Présidente ou président** (en caractères d'imprimerie)

Numéro de téléphone (jour)

\_\_\_\_\_   
poste

\_\_\_\_\_   
Signature

\_\_\_\_\_   
Date (année-mois-jour)

**Secrétaire ou trésorière ou trésorier** (en caractères d'imprimerie)

Numéro de téléphone (jour)

\_\_\_\_\_   
poste

\_\_\_\_\_   
Signature

\_\_\_\_\_   
Date (année-mois-jour)

**La demande peut être transmise par courrier postal ou par courrier électronique.  
Veuillez noter qu'elle doit être imprimée, datée et signée à la main avant d'être  
postée ou numérisée et envoyée par courrier électronique.**

Le formulaire de demande d'aide financière, dûment rempli, ainsi que les documents exigés joints à ce formulaire doivent être acheminés au plus tard le 26 juin 2020, le cachet de la poste faisant foi.

Transmettre votre demande à :

**Fédération québécoise des clubs quads  
679, rue de Sablière  
Bois-des-Fillion (Québec) J6Z 4T2**

ou par courrier électronique à l'adresse **sophie.fontanari@fqcq.qc.ca**

**Après la date limite d'inscription, la demande d'aide financière ne sera pas admissible.**